

L'hon. M. GERSHAW: La question du drapeau intéresse un grand nombre d'organismes dans le Canada tout entier. Il serait peut-être bon de proposer que tout groupement intéressé jouisse du privilège de soumettre un projet de drapeau accompagné de représentations écrites adressées au Comité, afin que tous sachent qu'ils ont le droit de participer au choix de notre emblème national.

M. CASTLEDEN: Je crois même que nous devrions les inviter à faire ce que vous dites. Il conviendrait aussi d'engager et d'encourager tous ceux que nous pourrions atteindre à nous faire parvenir leurs idées, de sorte que le peuple canadien se rende compte qu'il choisit son propre drapeau et que le Comité se borne à passer les projets au crible.

M. REID: Mettons les choses au point, s'il vous plaît. Si nous entrons en relations avec tel ou tel organisme, nous ne ferons que nous attirer des tas d'ennuis. Il est impossible d'atteindre tous les intéressés et il y en a sûrement qui, se croyant oubliés, ne manqueront pas de protester vertement.

M. BEAUDOIN: Le comité du programme ne pourrait-il pas se charger de cette question?

Le PRÉSIDENT (M. Harris): Je pense que oui. Cette proposition est fort bien fondée. Le public doit pouvoir assister à nos séances et faire toutes les représentations qu'il désire. Il me semble que monsieur le ministre pourrait faire une déclaration précise touchant la publicité lors de notre prochaine assemblée régulière. Nos amis les journalistes pourraient aussi faire connaître notre travail au public. A tout événement, le comité du programme pourrait étudier les mesures directes à prendre et présenter un rapport à la prochaine séance.

M. McIVOR: Après avoir pris connaissance du débat animé que nous avons eu à la Chambre des communes et après avoir entendu l'honorable représentant de Davenport, la plupart des gens se sont formé une opinion. Aujourd'hui, nous connaissons assez bien les sentiments du peuple sur la question de l'emblème national dans presque toutes les parties du pays. A mon sens, il est clair que nous voulons un drapeau.

M. HANSELL: Si, au moyen de publicité, nous faisons savoir à tous qu'ils sont libres de soumettre des idées, cela ne supprimerait-il pas la difficulté signalée par M. Reid?

Le PRÉSIDENT (M. Harris): En effet. Avant d'ajourner, messieurs, pourrais-je savoir si mardi prochain vous conviendrait pour la prochaine réunion?

M. MACNICOL: Le mardi 4 décembre 1945 me convient parfaitement.

Le Comité approuve cette date.

Le Comité s'ajourne à 10 h. 40 du matin pour se réunir de nouveau sur convocation du président.

SALLE 429

Le MARDI 4 décembre 1945.

Le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes, institué pour faire étude et rapport sur le choix d'un motif approprié de drapeau national distinctif pour le Canada, se réunit aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi, sous la présidence de l'honorable sénateur Norman P. Lambert, président du groupe du Sénat.

*Présents:*

*Le Sénat:* Les honorables sénateurs Aseltine, David, Davies, Gershaw, Johnston, Lambert, Léger, Quinn, Robinson et White.

*La Chambre des communes:* MM. Beaudoin, Blanchette, Castleden, Emmermson, Gingues, Gladstone, Hansell, Harris (*Grey-Bruce*), Herridge, La Croix,